

# Patrick Muyaya réactive le front médiatique avec la campagne «Défendons la patrie. Bendele ekweya te !»

P. 3

# ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 660 du vendredi 18 au dimanche 20 novembre 2022 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba), Local n°50, Kinshasa/Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05 + 243 903 185 670  
E-mail : [kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)  
[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)  
L'info qui fait échos

## Mise en place dans le Portefeuille de l'Etat

# Kamerhe et Katumbi ne comptent plus pour Tshisekedi

P. 2

## L'UDPS se fissure, la « Base » s'agite

Des échauffourées ont opposés, jeudi à Limete, au siège de l'UDPS, deux camps adverses qui se disputent la direction du parti, notamment le camp qui se réclame d'Augustin Kabuya, qui assume la présidence ad intérim du parti, et le camp Wakwenda, qui s'oppose au premier. Les militants de part et d'autre se sont affrontés, paralysant pendant un temps la circulation sur le boulevard Lumumba, à hauteur de la permanence de l'UDPS. Victor Wakwenda, à la tête d'une fronde qui a démis unilatéralement de ses fonctions Augustin Kabuya, a annoncé son remplacement pour ce samedi «Les fédérations de Kinshasa vont marcher et vont présenter le (nouveau) secrétaire général» du parti présidentiel, a-t-il déclaré...



P. 3

## PARLONS-EN

## Kinshasa dans le piège de l'EAC

ECONEWS

« Personne ne va prendre la ville de Goma à ce jour ». Déclaration du général kényan commandant de la force de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC de son sigle anglais), à sa prise de fonction au quartier général de la Force à Goma, le mercredi 16 novembre. Le général-major kényan Jeff Nyangah a même apporté une précision qui jette le trouble dans les esprits. Selon lui, les troupes de son pays sont missionnées pour trois objectifs, à savoir porter appui aux négociations politiques; désarmer les groupes armés dans le cadre...

(Lire en page 2)

## Réhabilitation des centrales de Mpiana-Mwanga

### La Société civile presse le Gouvernement à respecter l'accord signé avec «AVZ POWER SASU»

P. 4

### L'ANAPI propose un assouplissement des mesures de sauvetage de l'entreprise industrielle en difficulté

P. 5

Mise en place dans le Portefeuille de l'Etat

## Kamerhe et Katumbi ne comptent plus pour Tshisekedi

L'Union sacrée de la nation (USN), cette plateforme politique créée par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, au lendemain du divorce FCC – CACH, est en pleine mutation. Les dernières nominations dans les entreprises du Portefeuille de l'Etat ont pratiquement rabattu, mettant ou presque, deux poids lourds de l'USN, à savoir Vital Kamerhe de l'UNC (Union pour la nation congolaise) et Moïse Katumbi d'Ensemble pour la République à l'écart. A première vue, outre son allié naturel, son parti politique UDPS, le Chef de l'Etat a recomposé ses alliés fidèles,

ses dernières nominations des mandataires publics ont révélé les points où se trouve le curseur de la dynamique politique congolaise. Une première donne s'impose. Il s'agit de la montée de Jean-Pierre Bemba Gombo et son Mouvement de libération du Congo (MLC). A ce jour, Bemba et Bahati ont tiré leur épingle du jeu. Ils ont été bien servi dans la répartition des postes de mandataires. D'ailleurs, à certains postes, les cadres du MLC ont été propulsés au devant de la scène. Ils occupent des postes dans des entreprises stratégiques du portefeuille de l'Etat. Dans le secteur médiatique public, le MLC est très présent. Jean-Pierre Bemba a détrôné des prétendants de l'AFDC dans plusieurs entreprises publiques.

Le fidèle des fidèles de Bemba a pris la tête de Sakima, une société minière qui produit de l'or. Sakima

était en partenariat avec une raffinerie rwandaise. Il suffit de pratiquer Bemba pour se convaincre que la politique du président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a changé son approche vis-à-vis de Kigali. Fidèle Babala qui hérite de cette entreprise va changer de fond en comble cette politique.

### DEUX GRANDS PERDANTS

Dans ce nouveau jeu de chaises musicales, Vital Kamerhe et son parti Union de la nation congolaise (UNC), ont perdu sérieusement du terrain. Aucun membre de l'UNC n'a été placé dans une entreprise publique. Le camp Tshisekedi a tiré les leçons du discours de Kamerhe qui a ignoré superbement le chef de l'Etat lors de sa dernière tournée dans l'Est de la RDC. C'est comme s'il n'a jamais été membre de l'Union sacrée, la coalition au

en l'occurrence Jean-Pierre Bemba du MLC (Mouvement de libération du Congo) et Modeste Bahati de l'AFDC-A. Dans la mise en place au sein du Portefeuille de l'Etat, pas une trace des délégués de Kamerhe et Katumbi. C'est au moment de derniers arbitrages, apprend-on, que leurs noms ont été écartés de la liste de nominations. Tout compte fait, Félix Tshisekedi a choisi subtilement ceux qui vont l'accompagner dans la reconquête d'un second mandat présidentiel. Vital Kamerhe et Moïse Katumbi n'en feront pas partie.

LCONEWS

pouvoir. Désormais, Kamerhe n'est plus considéré comme allié sûr. D'ailleurs, pour le deuxième mandat, Tshisekedi ne compte plus sur Kamerhe.

De même, Moïse Katumbi, le chef de file d'Ensemble pour la République, a été superbement oublié. Volontairement, le chef de l'Etat a omis les cadres de ce parti politique sur toutes les listes. Cette omission est volontaire. Tshisekedi sait qu'il ne peut plus compter sur Katumbi pour remplir.

### APRÈS LE PORTEFEUILLE, CAP SUR LE CABINET PRÉSIDENTIEL

La nomination de certains ténors du cabinet présidentiel dans les entreprises du Portefeuille de l'Etat est un signe révélateur du grand chambardement qui s'annonce au sein du cabinet présidentiel. Les plus chanceux s'en sont déjà tirés en trouvant un parachute doré dans le Portefeuille. D'autres,

par contre, sont dans le qui-vive, craignant des lendemains agités.

«Beaucoup partiront», annonce une source interne de la Présidence de la République. «Ce sera un nettoyage à fond qui n'épargnera que des gens qui font preuve d'une loyauté sans faille au Président de la République», poursuit-elle.

Néanmoins, la dernière mise en place dans les entreprises du Portefeuille de l'Etat a révélé, une fois de plus, les profondes frustrations qui minent la majorité au pouvoir. Ils sont nombreux à crier à un partage injuste qui a fait la part belle à l'UDPS, au MLC et à l'AFDC-A, marginalisant des partis alliés, spécialement les transgus du FCC de Joseph Kabila qui avaient fait allégeance à l'USN.

Quoi qu'il en soit, Félix Tshisekedi a fait son choix, se détournant de Kamerhe et Katumbi au profit de Bemba et Bahati.

## PARLONS-EN

### Kinshasa dans le piège de l'EAC

(Suite de la Une)

du processus de Nairobi et de Luanda. L'option militaire offensive ne venant qu'en dernier ressort pour l'éradication des groupes réfractaires.

Une déclaration diamétralement opposée à celle de son collègue congolais qui avait pris la parole dans la cérémonie de bienvenue. Le général Tshiko Tshitambwe avait affiché son optimisme quant à «la réussite de la mission offensive conjointe ayant pour but de ramener la paix dans la partie Est de la RDC conformément aux résolutions du conclave des chefs d'Etat de Nairobi».

Des positions pour le moins contradictoires, tant l'ensemble de la population congolaise se serait attendue à voir les nouveaux «alliés» de Kinshasa passer à l'offensive et faire traverser les frontières aux pseudo-rebelles du M23 et l'armée rwandaise qui les soutient. En revanche, l'EAC marque avec insistance l'option de voir le gouvernement congolais mettre de l'eau dans son vin, de retirer la qualité de «terroristes» au M23 et d'engager des négociations qui aboutiraient à la transformation de ce dernier en formation politique. Comme ce fut le cas par le passé avec le RCD/Goma et ses avatars successifs du CNDP et du... M23. On prendrait dès lors les mêmes et on recommencerait.

Or, il se fait que le gouvernement de Kinshasa ne saurait faire marche arrière et laver le M23 de toutes ses turpitudes criminelles au point de s'asseoir avec ses dirigeants autour d'une table des négociations. Lui retirer du jour au lendemain son caractère terroriste sous la pression des puissances étrangères aurait dès lors une répercussion irréparable sur le capital de confiance que lui voue le peuple congolais pour le moment.

Il va de soi en effet qu'un revirement de Félix Tshisekedi faisant des accolés à «ses frères» du M23 aurait des répercussions désastreuses sur ce qui lui reste de mandat.

## L'UDPS se fissure, la «Base» s'agite

HUGO TAMUSA

Des échauffourées ont opposés, jeudi à Limete, au siège de l'UDPS, deux camps adverses qui se disputent la direction du parti, notamment le camp qui se réclame d'Augustin Kabuya, qui assume la présidence ad intérim du parti, et le camp Wakwenda, qui s'oppose au premier.

Les militants de part et d'autre se sont affrontés, paralysant pendant un temps la circulation sur le boulevard Lumumba, à hauteur de la permanence de l'UDPS.

Victor Wakwenda, à la tête d'une fronde qui a démis unilatéralement de ses fonctions Augustin Kabuya, a annoncé son remplacement pour ce samedi

«Les fédérations de Kinshasa vont marcher et vont présenter le (nouveau) secrétaire général» du parti présidentiel, a-t-il déclaré sur les ondes de la radio Top Congo FM, estimant que «c'est le peuple, la base, les combat-



Le siège de l'UDPS était à feu, le jeudi 17 novembre 2022

tants eux-mêmes qui vont s'organiser».

Quant à la légalité de cette action, Victor Wakwenda n'est pas allé par quatre chemins : «C'est révolutionnaire»

De son côté, Augustin Kabuya minimise cette crise : «Victor Wakwenda a un sérieux problème de santé mentale. Il doit se faire soigner au sanatorium». Et d'ajouter : «Je dois le sanctionner. Je ne permettrai pas à un médiocre de blaguer avec le parti».

Pour la jeunesse de l'UDPS qui se reconnaît encore

en Augustin Kabuya, «Victor Wakwenda est sous-traité par un cadre bien connu de l'Union sacrée qui veut déstabiliser le président de la République».

Contacté par Econews, le porte-parole de l'UDPS, Simon Kalenga, a préféré botter en touche et minimisé les incidents. «Ce sont des groupes de jeunes gens visiblement instrumentalisés par une main noire», a-t-il déclaré.

Il n'en reste pas moins vrai que depuis l'annonce par Victor Wakwenda, président de la Convention démocratique du parti (CDP), sur la destitution

du secrétaire général Augustin Kabuya, le parti présidentiel est au creux de la vague.

La crise qui couve au sein du parti présidentiel arrive à un moment extrêmement critique où le Chef de l'Etat, garant de la nation, se bat pour reconquérir l'intégrité territoriale menacée par les actes perpétrés dans la province du Nord-Kivu par les terroristes du M23.

Comme il n'en suffisait pas, la dernière mise en place au sein du Portefeuille de l'Etat est ravivé les tensions. A l'UDPS, on accuse Augustin Kabuya d'avoir privilégié ses proches, en mettant à l'écart ceux qui ont cheminé durant toutes les années de «combat» avec l'UDPS.

Sans doute, le Chef de l'Etat, qui reste toujours attaché à son parti, ne manquera pas de convoquer les protagonistes pour fumer le calumet. A quelques mois des élections générales de 2023, l'UDPS n'a aucun intérêt à se désintéresser en plein exercice du pouvoir.



## Patrick Muyaya réactive le front médiatique avec la campagne «*Défendons la patrie. Bendele ekweya te !*»

Face à la guerre d'agression venue du Rwanda, sous couvert des terroristes du M23, le Gouvernement a décidé de réactiver le front médiatique, répondant à l'appel à la mobilisation générale lancée par le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. Devant les patrons de presse, réunis jeudi dans le studio d'enregistrement de la RTNC 2, le ministre de la Communication et Médias, porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe, a officiellement lancé la campagne de mobilisation, dénommée «*Défendons la patrie. Bendele ekweya te*».

IGHANA MASIALA

Depuis quelque temps, les ennemis de la République Démocratique du Congo multiplient les stratégies. Ils utilisent les réseaux sociaux et les canaux numériques pour manipuler l'opinion sur le vrai problème de la guerre que connaît la République Démocratique du Congo dans sa partie Est.

Pour lutter contre cette manipulation, le gouvernement congolais, à travers son porte-parole, le ministre de la Communication et Médias Patrick Muyaya, a lancé jeudi dernier la campagne «*Défendons la Patrie*».

Avec cette campagne, l'Etat congolais répond aux ennemis du pays qui utilisent les médias pour distiller des Fake-news. Et à travers cette campagne, il veut éveiller la cons-

science populaire congolaise.

Lors de ce point de presse retransmis en direct sur la RTNC 2, le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, a présenté à la presse les différents instruments qui seront exploités pour faire passer le nouveau message de mobilisation et de soutien aux FARDC (Forces armées de la République Démocratique du Congo).

Bannières, affiches, visuels, hommes des sciences, économistes, historiens et autres seront mis à contribution pour démystifier certains sujets exploités par l'ennemi pour manipuler l'opinion.

Il est temps, pense le ministre de la Communication et Médias, de répondre, coup pour coup, aux fausses informations distillées dans les médias par le Rwanda.

C'était aussi l'occasion



pour Patrick Muyaya de saluer le travail d'accompagnement que font les professionnels de la presse. Il leur a recommandé de multiplier la vigilance sur l'origine et la véracité des infos diffusées.

Pour le ministre Patrick Muyaya, le complot est vaste. L'ennemi utilise, selon lui, plusieurs fronts pour manipuler l'opinion. Il propose l'unité et la cohésion pour vaincre l'ennemie : «*C'est en s'unissant*

comme un seul homme que la République Démocratique du Congo vaincre l'ennemi», s'est déclaré convaincu le porte-parole du gouvernement.

Tenant compte du fait que «*la guerre sera longue et populaire*», le Gouvernement compte intégrer des cours liés à la formation patriotique intégrée au niveau de l'enseignement de base et supérieur pour donner une réponse à long terme à cette situation

d'insécurité qui dure depuis une vingtaine d'années.

«*Il est temps que tous les Congolais se réveillent, de s'unir comme un seul homme, de se mobiliser pour mettre hors d'état de nuire ceux qui veulent continuer d'exploiter frauduleusement nos ressources du sol et du sous-sol*», a-t-il alerté, avant d'interpeller les Congolais : «*Nous n'avons qu'une seule Patrie et que nous devons la défendre*».

## Nord-Kivu : l'armée congolaise engage ses avions de chasse pour contrer le M23

L'armée congolaise a engagé jeudi deux avions Sukhoï 25 contre les terroristes du M23. «*Deux avions de chasse ont bombardé et des chars ont pilonné les positions du M23 à midi*», a déclaré par téléphone à l'AFP un habitant de Kibumba, localité située à une vingtaine de km au nord de la capitale provinciale Goma. «*Nous avons espoir, nous avançons*», ajoutait une source sécuritaire.

L'armée congolaise avait mené de premières frappes le 8 novembre avec deux Su-25, qu'elle n'avait pas réengagés depuis.

Selon des sources administratives et des habitants interrogés plus tôt dans la journée, le M23 restait à l'offensive dans ce secteur de Kibumba, mais il a aussi progressé vers l'ouest du territoire de Rutshuru, dont il contrôle le quart sud-est, frontalier de l'Ouganda et du Rwanda.

### CALME À GOMA

Les affrontements de Kibumba avaient provoqué mardi la fuite vers Goma de



Un chasseur Sukhoï 25 sur le tarmac de l'aéroport de Goma (Photo d'archives)

milliers de déplacés paniqués qui, sur fond de rumeur d'avancée rebelle, avaient vu des militaires à moto s'enfuir eux-mêmes.

Trois soldats ont été jugés dès le lendemain par le tribunal militaire de la garnison de Goma qui les a condamnés à mort pour «*lâcheté, violation des consignes*» et pour avoir «*fui devant l'ennemi*», a indiqué jeudi le tribunal à l'AFP. La peine de mort est sou-

vent prononcée en RDC dans des affaires de sécurité nationale, mais n'est plus appliquée depuis près de vingt ans.

De nombreux déplacés, qui s'étaient enfuis, étaient revenus jeudi au camp de Kanyarichinya, au nord de Goma. Parmi eux, Eugène est assis, désespéré. «*Je n'ai nulle part où dormir*», dit-il à l'AFP, en craignant de voir arriver les rebelles. Yaidi lui, père de famille, est en train de

construire un abri de fortune pour ses enfants. «*J'ai préféré qu'ils soient juste à mes côtés de moi, pour qu'en cas d'attaque nous puissions tous fuir ensemble*», déclare-t-il.

De son côté le commandant de la Force régionale de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (FRCAE), le général kényan Jeff Nyagah, arrivé mercredi à Goma, «*s'est rendu sur les lignes de front*», a indiqué dans un communiqué cette force en cours de déploiement.

Selon le texte, «*sa visite a permis de remonter le moral des troupes*». Il leur a notamment fait savoir que la FRCAE se préparait à protéger en cas de besoin «*l'aéroport international et ses environs*» ainsi que «*les principaux bâtiments*» de Goma.

Le M23 (Mouvement du 23 mars), une ancienne rébellion tutsie qui a repris les armes en fin d'année dernière, s'est emparé en juin de Bunagana, à la frontière avec l'Ouganda et, après plusieurs semaines d'accalmie, est reparti le 20 octobre à l'offensive. Sa résurgence a ravivé les tensions en-

tre la RDC et le Rwanda.

Kinshasa accuse Kigali d'apporter au M23 un soutien que des experts de l'ONU et des responsables américains ont également pointé ces derniers mois. Kigali conteste, en accusant en retour Kinshasa, qui nie également, de collusion avec les FDLR, des rebelles hutu rwandais implantés en RDC depuis le génocide des Tutsi en 1994 au Rwanda.

Des manifestations hostiles au Rwanda sont fréquemment organisées en RDC. De nouvelles marches ont eu lieu jeudi, notamment à Lubumbashi, la grande ville minière du sud-est, où des débordements ont été enregistrés. Des manifestants ont caillassé des véhicules et s'en sont pris à des passants. Au moins une femme, supposée ressembler à une Rwandaise, a été molestée.

En un peu moins d'un mois, le M23 a pris le contrôle de plusieurs localités sur la RN2, qui mène à Goma, traversé la route vers l'Ouest et continué de descendre vers le sud, vers la capitale provinciale.

Avec AFP

Réhabilitation des centrales de Mpiana-Mwanga (Manono)

# La Société civile presse le Gouvernement à respecter l'accord signé avec «AVZ POWER SASU»

Dans une correspondance datée du 17 novembre 2022, un collectif des Organisations et plateforme de la Société civile œuvrant dans le secteur des ressources naturelles interpelle le ministre national de l'Energie sur le respect des engagements portant sur la réhabilitation des centrales de Mpiana-Mwanga dans le territoire de Manono (province du Tanganyika). Dans cette correspondance, le collectif rappelle que « le 29 janvier 2021, Son Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité a signé un Arrêté Ministériel No.129/CAB/MIN/RHE/EMM/2021 du 29 portant création d'un Comité technique de suivi du projet de réhabilitation des centrales hydroélectriques de Mpiana-Mwanga I et II dans lequel siège un représentant ou délégué de la Cominière SA».

Au regard ces engagements conclus, le collectif s'étonne que « lors d'une réunion, organisée avec les communautés de Manono, le samedi 12 novembre 2022, sur Dathcom Mining SA, le délégué de la Cominière SA (Monsieur MUYELA Robert) y a déclaré publiquement qu'ils ont « sélectionné le groupe chinois Zijin pour la réhabilitation des centrales hydroélectriques de Mpiana-Mwanga endéans trois ans et sans condition». Comment est né ce nouvel accord ? Sur quelle base a-t-il été conclu ? Autant de questions pour lesquelles le collectif attend des réponses claires de l'actuel ministre de l'Energie.

Craignant que ce rétro-pédalage du Gouvernement n'apporte un coup dur aux efforts d'amélioration du climat des affaires, le collectif porte à la connaissance du ministre de l'Energie que « dans le souci de protéger le climat des affaires et la sécurité juridique des protocoles d'accord, les accords signés avec les investisseurs étrangers et des tiers, comme ne cesse de le répéter Son Excellence

Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, votre autorité est priée de veiller que les travaux concernant la réhabilitation des centrales hydroélectriques dans le territoire de Manono s'exécutent normalement selon les termes du Protocole d'accord signé avec AVZ POWER SASU qui engage aussi bien la Cominière SA, cette entreprise publique dont un représentant siège dans le Comité Technique de Suivi, selon votre Arrêté ministériel ci-haut évoqué, ainsi que le Ministère du Portefeuille qui est l'autorité de tutelle et tout le gouvernement et la République Démocratique du Congo dans le respect des lois du pays ». Et de conclure : « Excellence, votre attention diligente à faire respecter ledit Protocole d'accord sera la protection légale du climat des affaires assaini dans notre pays et le respect de la vision du Chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo pour l'électrification du Congo profond et le développement de nos 145 territoires par la base ».

Le barrage de Mpiana-Mwanga a été construit en 1933. Son exploitation a été arrêtée en 1982. Les travaux de réhabilitation envisagés par AVZ Minerals, suivant l'accord conclu en janvier 2020, devraient permettre, dans un premier temps, la relance de deux turbines d'une capacité combinée de 18 MW. À terme, la puissance de la centrale devrait être étendue afin d'atteindre 54 MW. C'est cet accord, qui engage pleinement le Gouvernement, que Kinshasa vient de remettre en cause, pour des raisons inconnues du grand public, en se tournant vers le groupe chinois Zijin.

Intégralité de la correspondance du collectif des Organisations et plateforme de la Société civile en RDC.

ECONEWS

## A Son Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité

Excellence Monsieur le Ministre,

Depuis le mois de septembre 2022, la Direction Générale intérimaire de la Cominière SA, dont un membre est supposé siéger dans le Comité Technique de Suivi des travaux du projet de réhabilitation des centrales de Mpiana-Mwanga dans le Territoire de Manono, Province du Tanganyika a déclaré avoir lancé un appel d'offres prétendant que lesdites centrales sont à l'abandon. Lors d'une réunion organisée avec les communautés de Manono, le samedi 12 novembre 2022, sur Dathcom Mining SA, le délégué de la Cominière SA (Monsieur MUYELA Robert) y a déclaré publiquement qu'ils ont « sélectionné le groupe chinois Zijin pour la réhabilitation des centrales hydroélectriques de Mpiana-Mwanga endéans trois ans et sans condition », selon les informations en notre possession. Alors que les documents officiels en notre possession prouvent le contraire.

Les organisations signataires, membres de la Société Civile congolaise faisant le monitoring des droits humains et du secteur des ressources naturelles du pays, sont très inquiètes de cette confusion délibérément entretenue par cette manœuvre malheureuse de la part de Cominière SA, sous le regard indifférent de votre collègue du Portefeuille malgré les conclusions inquiétantes du Rapport de l'Inspection Générale des Finances d'avril 2022 lui transmises sur le bradage des actifs par la direction intérimaire de cette entreprise d'Etat, pour bloquer le démarrage du projet minier de Dathcom Mining SA qui va contribuer au développement de Manono et ses environs dans la province du Tanganyika comme le

veulent Son Excellence Monsieur le Président de la République et Son Excellence Monsieur le Premier Ministre à travers leurs ambitieux programmes d'électrification de nos villages et cités ainsi que du développement de nos 145 territoires par la base, avec des retombées positives et effets d'entraînement directs et indirects sur les provinces du Haut-Katanga, Lualaba, Maniema, Haut-Lomami, Lomami, Sud-Kivu.

Nos organisations rappellent à votre Excellence que le gouvernement de la République a signé un protocole d'accord avec AVZ POWER SAU, signé par votre Ministère le 13 janvier 2020, pour réhabiliter les centrales concernées dans le respect des lois du pays et les standards internationaux dans le secteur afin de fournir de l'énergie à Dathcom Mining SA pour ses opérations minières ainsi qu'aux écoles publiques et privées et aux hôpitaux (centres de santé) de Manono et ses environs sans oublier une quantité à utiliser par l'Etat pour l'électrification de la cité de Manono et de Mpiana-Mwanga. Cette vision des choses s'inscrit dans la politique de développement de Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République et Chef de l'Etat, d'électrifier nos villages et villes grâce à des partenariats public-privés. La Cominière SA a un représentant qui siège dans le Comité Technique de Suivi de l'exécution dudit protocole d'accord.

Excellence, le 30 octobre 2020, il y a eu « Transmission du rapport de la mission de service effectuée à Manono dans la province du Tanganyika », suivant l'ordre de mission ou de service du 15 septembre 2020, pour accompagner les agents techni-



Une vue partielle des centrales à l'arrêt de Mpiana-Mwanga dans le territoire de Manono (province de Tanganyika)

ques des sociétés Congo Energy SA, Blue Phoenix, Stucky, CREC 8, International Montage Maintenance SA, Zest Weg Group, Groupe Muama Business SARL, WD Power, Power Line, Africa Services DRC SARL, TBEA Hengyan Transformer Co. Ltd et Tramico SARL dans le cadre des évaluations techniques et environnementales des centrales de Piana Mwanga I et II, sous référence RHE/4/SG/0/1322/G9/ALS/2020 à votre attention.

Le 29 janvier 2021, Son Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité a signé un Arrêté Ministériel No.129/CAB/MIN/RHE/EMM/2021 du 29 portant « création d'un Comité technique de suivi du projet de réhabilitation des centrales hydroélectriques de Mpiana-Mwanga I et II » dans lequel siège un représentant ou délégué de la Cominière SA.

Le même jour, le Ministre a signé l'Arrêté Ministériel No.130/CAB/MIN/RHE/EMM/2021 portant désignation des membres du Comité de suivi du projet de réhabilitation des centrales hydro-

électriques de Mpiana-Mwanga I et II par AVZ POWER SASU.

Excellence, compte tenu de l'existence du Protocole d'accord sus évoqué et régulièrement signé par votre Ministère, il incombe au gouvernement de la République de respecter ses engagements et obliger les autres services étatiques de faire la même chose.

Dans le souci de protéger le climat des affaires et la sécurité juridique des protocoles d'accord, les accords signés avec les investisseurs étrangers et des tiers, comme ne cesse de le répéter Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, votre autorité est priée de veiller que les travaux concernant la réhabilitation des centrales hydroélectriques dans le territoire de Manono s'exécutent normalement selon les termes du Protocole d'accord signé avec AVZ POWER SASU qui engage aussi bien la Cominière SA, cette entreprise publique dont un représentant siège dans le Comité Technique de Suivi, selon votre Arrêté ministériel ci-

haut évoqué, ainsi que le Ministère du Portefeuille qui est l'autorité de tutelle et tout le gouvernement et la République Démocratique du Congo dans le respect des lois du pays.

Excellence, votre attention diligente à faire respecter ledit Protocole d'accord sera la protection légale du climat des affaires assaini dans notre pays et la vision du Chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo pour l'électrification du Congo profond et le développement de nos 145 Territoires par la base.

Nous vous promettons vous saisir incessamment pour le cas d'une autre centrale hydroélectrique dont la situation oblige l'attention particulière et l'intervention du gouvernement de la République, et demeurons à votre entière disposition.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments patriotiques. Pour nos Organisations citoyennes signataires,

**Franck FWAMBA**  
RND ASBL et Chargé du Plaidoyer



# L'ANAPI propose un assouplissement des mesures de sauvetage de l'entreprise industrielle en difficulté

L'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI) travaille de son directeur général, Anthony Nkinzo Kamole, sur la révision de la loi portant fixation des règles relatives aux conditions et modalités de sauvetage de l'entreprise industrielle. Raison invoquée : sa faiblesse d'application et l'existence de l'acte uniforme du droit OHADA. Ces travaux se sont déroulés, les 11 et 12 novembre 2022, à Sultani hôtel, avec la participation des experts du secteur public et privé, notamment les représentants de la CNO, de l'ANAPI, la FEC, la COPEMECO, FENAPEC, la DGI, DGRAD, les experts des ministères de Finances, de l'Industrie et du Plan ainsi que des professionnels du droit.



Brillant orateur, Anthony Nkinzo, directeur général de l'ANAPI, rappelle les motivations de la nouvelle loi visant l'entreprise industrielle en difficulté

«sauvetage». Sans compter l'insertion d'un nouveau chapitre : «De l'objet, des conditions et modalités» subdivisé en trois sections.

Les articles repris ont de ce fait été modifiés et enrichis pour être plus explicites et élargis à la procédure collective d'apurement du passif dans son ensemble (conciliation, règlement préventif, redressement judiciaire) et non seulement à la procédure du règlement préventif ou redressement judiciaire.

L'objet (section 1), les conditions (section 2) et les modalités (section 3) ont été mieux ressortis et enrichis. L'ajout d'un nouvel article 5 déterminant les conditions d'agrément aux avantages à accorder aux entreprises industrielles en difficulté et l'insertion d'un article 5 bis, élargissant le champ d'application desdits avantages aux PMES et PMIS. Il y a une meilleure reformulation de l'article, en corrigeant notamment l'erreur matérielle de la loi qui faisait état de l'article 9 alors que les avantages sont prévus à l'article 8.

Le délai d'examen est ramené à 30 jours en lieu et place de 90 jours par conformité à l'AUPCAP de l'OHADA. Un nouvel article 8 a été introduit qui donne les pièces constitutives du dossier à soumettre à l'ANAPI pour solliciter l'agrément aux avantages du régime de sauvetage.

A signaler la consolidation du délai de 30 jours pour le traitement de la demande par l'ANAPI en conformité à l'AUPCAP de l'OHADA et l'obligation de notification de la décision de l'acceptation ou de rejet de la demande d'agrément par le DG de l'ANAPI la huitaine de la décision de la Commission d'agrément.

## TIGHANA MASTALA

Le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI), Anthony Nkinzo Kamole, a procédé lors des échanges initiés, les 11 et 12 novembre à Sultani hôtel, à la présentation de l'avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n°14/023 du 7 juillet 2014 fixant les règles relatives aux conditions et modalités de sauvetage de l'entreprise industrielle en difficulté. C'était lors d'une matinée d'échange avec les partenaires de son agence.

Au cours de ce forum, Anthony Nkinzo a rappelé les raisons qui ont poussé l'ANAPI à procéder à la révision de cette loi. « D'abord, il y a eu la faiblesse de son application et ensuite, entre cette loi et sa mise en œuvre, ... l'existence de l'acte uniforme du droit OHADA », a-t-il expliqué, précisant que « depuis que cette loi a été placée en 2014, il n'y a pas eu de mesures d'applications ».

L'avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n°14/023 du 7 juillet 2014 fixant les règles relatives aux conditions et modalités de sauvetage de l'entreprise industrielle en difficulté apporte plusieurs innovations.

Après, le DG Anthony

Nkinzo avait fait un état des lieux de l'actuelle loi n°14/023 du 7 juillet 2014 fixant des règles relatives aux conditions et modalités de sauvetage de l'entreprise industrielle. « Cette loi présente beaucoup de faiblesses qui n'ont pas contribué à son application intégrale », a-t-il indiqué.

De l'actuelle loi, il ressort que les objectifs fixés non pas été atteints. Qu'il s'agisse de la relance de l'économie nationale, de la valorisation des ressources naturelles, de la lutte contre le chômage et la précarité, de la création de richesses, du redressement des entreprises industrielles en difficulté, de la modernisation et la reprise des activités des entreprises industrielles à travers leur restructuration, de la mise à niveau des activités des entreprises industrielles afin de les rendre plus compétitives dans un contexte d'ouverture du marché intérieur et de la compétitivité des industries congolaises par rapport aux industries des pays voisins.

Les grandes innovations Pour rappel, il y a une série de recommandations qui avaient été adoptées à l'issue d'un atelier organisé le 17 juin 2022. Ces recommandations avaient trait à l'élargissement du champ d'application de la loi du 17 juin 2022 et celle de juillet 2014, notamment

aux PMES et PMIS, de façon à la conformer avec l'Acte uniforme sur les procédures collectives d'apurement du passif revu en 2015, l'actualiser avec le contexte politico-économique actuel et aux besoins réels des entreprises industrielles en difficulté.

Il était aussi question de prendre les mesures d'application de cette dite loi, maintenir le contrat-programme pour s'assurer du respect des engagements et vérifier l'impact sur le plan social et supprimer les enquêtes qui seront déjà prises en compte dans le cadre de la procédure d'homologation...

Toujours en ce qui concerne le champ d'application de la loi du 17 juin 2022, des innovations avaient été apportées. Il s'agit notamment de l'insertion de nouveaux défis et objectifs à atteindre, de la prise en compte des nouveaux aspects apportés par le nouvel AUPCAP qui a fait l'objet de révision en 2015, de la fixation des objectifs par rapport aux évolutions enregistrées et au contexte politique, et socio-économique actuels de la RDC et de la création d'un régime de sauvetage des entreprises indus-

trielles en difficultés en RDC;

Autres innovations apportées : fixation des règles y relatives et des conditions d'accès alors que l'ancienne loi fixait seulement les modalités d'accès sans être précis par rapport aux autres aspects, enrichissement des définitions et concepts existants et ajout de nouveaux non contenus dans l'ancienne loi, pour être conforme à l'Acte uniforme sur les procédures collectives d'apurement du passif tel que modifié en 2015 et rendre la loi plus compréhensive. C'est notamment le cas de nouveaux concepts : acte uniforme, accord de conciliation, cessation de paiement, code des investissements ; procédures collectives ; contrat-programme, Droit OHADA et régime de sauvetage.

S'agissant de l'élargissement du champ d'application de la loi aux entreprises industrielles en difficulté de toutes les tailles et filières, il y a lieu de noter un ajout de la procédure de conciliation qui est l'une des innovations du nouvel acte uniforme tel que révisé en 2015, un ajout d'un deuxième alinéa déterminant les conditions d'exclusion aux avantages de la loi et d'un ajout d'un second titre « Du régime de

## Assemblée nationale : adoption de la loi sur l'impôt et celle portant réformes des procédures fiscales

Sous la houlette de Christophe Mbosso, président de l'Assemblée nationale, la plénière de ce mardi 15 novembre 2022, s'est essentiellement consacré au débat sur le projet de loi de l'impôt sur les sociétés et le revenu des personnes physiques et la loi portant modification et complète la loi n°004/2003 du 13 mars 2003 portant réformes des procédures fiscales.

Après débat et délibération les deux projets de lois ont été adoptés et envoyés à la Commission ECOFIN qui a 7 jours pour toiletté ces textes de lois.

Faisant l'économie du projet, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a présenté cette nouvelle proposition comme une correction des lacunes de l'Ordonnance-loi n°69/009 du 10 fé-

vrier 1969, instituant en RDC, en matière de revenus des personnes physiques et des personnes morales, un système d'imposition comprenant trois cédules ayant chacune des règles d'assiette et des taux spécifiques. Il s'agit notamment des revenus locatifs, des revenus des capitaux mobiliers et les revenus professionnels comprenant les rémunérations et les bénéfices et profits.

Ce système d'imposition a l'inconvénient de ne pas faire la distinction entre la fiscalité des sociétés et celle des personnes physiques. Raison pour laquelle cette loi institue deux impôts distincts : l'impôt sur les sociétés et celui sur les personnes physiques (IRPP).

Pour lui, l'impôt sur les so-

ciétés s'applique uniquement aux bénéfices réalisés par les sociétés et autres personnes morales, alors que l'impôt sur les revenus des personnes physiques s'applique exclusivement aux revenus réalisés par les personnes physiques.

L'impôt sur les sociétés s'applique aux bénéfices provenant des activités industrielles, commerciales, immobilières, artisanales ou agricoles exercées en RDC, sous réserve des dispositions de conventions fiscales internationales. La base imposable est de 30% aux bénéfices réalisés par les sociétés et autres personnes morales.

S'agissant de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le ministre a précisé qu'il s'applique aux revenus

catégoriels ci-après : les revenus salariaux et assimilés ; les plus-values réalisées par les personnes physiques ; les bénéfices des activités industrielles, commerciales, immobilières et artisanales, les bénéfices des professions non commerciales, les bénéfices de l'exploitation agricoles.

Entretiens, ajoute-t-il, l'introduction dans le système fiscal congolais de l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les personnes physiques appelle la modification de la loi n° 004/2003 du 13 mars 2003 portant réformes des procédures fiscales. Ces modifications se rapportent aux dispositions particulières relatives aux obligations déclaratives, aux modalités d'exercice qu'il s'applique aux revenus

recouvrement.

Pour ce qui est des obligations déclaratives, la présente loi introduit des dispositions particulières concernant les déclarations de l'impôt sur les sociétés et celle de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ; la déclaration de retenue à la source de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans les catégories de revenus salariaux et revenus assimilés, de revenus des capitaux mobiliers et de plus-values réalisées, la déclaration du prélevement sur les prestataires des services non-résidents, la déclaration de la cotisation exceptionnelle à charge des entreprises employant un personnel expatrié.

Avec Celcom/Assemblée nationale

# Changement géopolitique : quel positionnement pour la RD Congo ? (Partie 2)

**La première partie de cette réflexion a montré que les enjeux actuels du monde conduiraient inévitablement vers la mondialisation fragmentée qui serait un monde multipolaire composé de blocs des pays organisés en fonction de leurs intérêts géopolitiques qui échangeraient peu ou pas du tout entre eux pour préserver**

**la puissance et l'hégémonie de l'occident ou émerger la puissance de la Chine. Dans une telle architecture, les autres états, surtout les pays majeurs dans ce monde devraient se positionner. La RD Congo est un pays majeur par le rôle qu'elle a toujours assumé pour la paix, la sécurité et la prospérité du monde.**

**J**e vais traiter cette deuxième partie en trois points : enjeu fonctionnement de la mondialisation fragmentée; intérêts et opportunités pour la RD Congo; positionnement stratégique de la RD Congo face aux blocs en présence.

## 1. Comment pourrait fonctionner la mondialisation fragmentée et pour quel enjeu ?

Imagine que le monde soit comme ta commune ou ton arrondissement ou ta mairie de résidence, les continents représentent les différents quartiers et les pays sont des localités ou des districts.

Quand tu étais gamin, dans ta commune, chaque quartier ou localité avait un gang et son chef qui protégeaient et terrifiaient, en même temps avec ou sans raison, le reste des habitants. Le gang décidait, entre autres, de qui peut passer ou pas dans le quartier et qui peut y entreprendre les affaires.

Le chef du gang voulait que son leadership soit reconnu, respecté et promu. Toute personne dans le quartier qui mettait en mal ce leadership subissait les descentes punitives de ses affidés et protégés. Dès que le leadership local était établi et reconnu, se posait la question des relations avec les chefs de gangs des autres quartiers. Ils pouvaient se développer des relations d'alliance ou de conflit.

Les quartiers dont les chefs de gangs étaient en relation d'alliance prétaient allégeance au chef de quartier le plus puissant et le plus respecté qui veillait, en même temps, aux équilibres entre les gangs de son bloc. Très souvent, il finissait par se construire deux blocs se regardant en chien de faïence avec un chef de chaque côté.

Chaque gang comptait et identifiait ses alliés et déterminait les limites de sa zone d'influence que l'autre gang ne devait pas franchir. Tant que ces limites étaient connues et respectées, une paix relative était installée entre ces gangs. Généralement, les deux plus puissants chefs ne s'affrontaient pas directement mais leurs affidés se battaient lorsqu'ils se croisaient au hasard ou pour des combats organisés sous forme de défis loin des zones de résidence de leurs chefs. L'objectif étant d'affaiblir l'autre gang en terrifiant ses alliés et en faisant tout son possible pour être reconnu comme le gang le plus fort pour ne pas dire le plus méchant.

Enfin, il y avait un troisième groupe insuffisamment organisé composé des intellos et des gens s'estimant honnêtes et se disant

ne pas être concernés ni intéressés par les activités de ces voyous qu'ils regardaient d'en haut et accusaient de créer l'insécurité, la dépravation des mœurs et toute sorte d'abus.

Les membres de ce troisième groupe se faisaient rosser inutilement par les affidés d'un des gangs pour des motifs aussi fallacieux qu'ils courtoisaient une jolie fille du quartier ou carrément pour leur montrer qu'ils étaient sans protection en leur cachant que le gang avait besoin de leurs intelligences ou une quelconque autre de leurs ressources et qu'il les protégerait en échange de mettre ces ressources ou compétences à leur service.

Si tu transposes cette image au monde des États, la mondialisation fragmentée va probablement fonctionner ainsi. Il y a, d'un côté, le gang des Etats-Unis (leader du bloc occidental et mondial pour le moment) et ses alliés occidentaux (Union Européenne, Royaume Uni et Canada), pays de l'Asie pacifique (Japon, Corée du Sud, Australie et la Nouvelle Zélande...) et, de l'autre côté, pour l'instant, la Chine, la Russie, la Corée du nord, l'Iran et certains pays eurasiatiques.

Le bloc des occidentaux considère que la Chine (ce nouveau chef de gang de l'Asie du Sud-Est) a franchi la ligne rouge en révélant ouvertement son ambition de surpasser économiquement les Etats-Unis et de devenir, par conséquent, le chef de gangs le plus puissant du monde dans trente ans.

L'enjeu pour le bloc occidental est de rester le gang le plus puissant sous le leadership des Etats-Unis et donc d'empêcher la Chine de réaliser son ambition.

Pour ce faire, les Etats-Unis, le chef de gang le plus craint ne cessant d'administrer sanctions et punitions contre les États ou les personnes qui menacent son leadership, semblent avoir trouvé «*la recette magique*» en trois points :

- Redéfinir les écosystèmes de production et de distribution des biens et services. En d'autres termes, il s'agit de tracer des lignes infranchissables de commerce entre son gang et le gang de la Chine (qui depuis ces trente dernières années, a tissé une toile qui la place au centre du commerce mondial) en réduisant le plus possible les échanges entre les deux blocs.
- Accélérer l'innovation énergétique.
- Renforcer son leadership dans la révolution numérique.

De manière simple mais pas

facile à réaliser, pour les Etats-Unis, maintenir leur leadership global exigerait d'agir dès maintenant (car ils estiment que la capacité actuelle d'étranglement de l'économie mondiale par la Chine n'est que de 10% et donc négligeable) en :

- Coupant ou réduisant au maximum les liens de chaînes d'approvisionnement avec la Chine et bâtir de nouvelles chaînes d'approvisionnement sécurisées;
- Renforçant leur leadership dans deux domaines d'avenir qui sont l'innovation énergétique et la révolution numérique.

Si la Chine ne jure que sur la mondialisation générale, elle sait aussi que devenir le chef de gang le plus puissant exige qu'elle soit leader en matière d'innovation énergétique et numérique et surtout qu'elle développe et sécurise ses chaînes d'approvisionnement en matière première, de production et de distribution des produits finis avec le reste du monde au moyen de ce qu'elle a commencé à construire et qui est appelé «*les nouvelles routes de la soie*».

Comme tu peux le voir, le chef de gang le plus puissant, quel qu'il soit, a besoin de :

- Redéfinir les nouvelles chaînes et routes d'approvisionnement et trouver de nouveaux débouchés aussi bien pour produire, transporter que vendre ses produits et;
- Sécuriser l'accès aux ressources naturelles stratégiques, essentiellement, les métaux non-ferreux et les terres rares, pour l'innovation énergétique et la révolution numérique, respectivement.

Ces métaux sont inégalement répartis dans le monde car ils ne sont pas trouvables dans tous les pays. La République Démocratique du Congo fait partie des rares pays à en disposer.

Pays du troisième bloc qui pourrait penser (et donc se tromper) ne pas être concerné par les rivalités qui opposent l'occident et la Chine. Qu'elle le veuille ou pas, qu'elle en soit consciente ou non la RD Congo est totalement et complètement impliquée. Elle doit se positionner sinon elle se fera rosser de deux côtés comme les intellos de nos quartiers qui pensaient ne pas avoir des liens avec les gangs qu'ils considéraient comme des voyous en les regardant d'en haut.

Ce positionnement n'est pas simple. Il ne peut être fait qu'en conciliant les intérêts stratégiques de la RD Congo au contexte et opportunités qui se présentent en ce moment en rapport avec ses perspectives de long terme.

## 2. Quel est l'intérêt de la RD Congo et les opportunités qui se présentent, en ce moment, pour le réaliser ?

Je pense que tu es d'accord avec moi que l'intérêt d'un État devrait faire l'unanimité entre ses filles et ses fils quels que soient leurs choix politiques. C'est, plutôt, la façon et les moyens de le défendre et/ou de le réaliser qui, généralement, les opposent.

Il est important de reconnaître que la RD Congo dans ses limites territoriales actuelles est l'œuvre du bloc occidental qui les avait déterminées en fonction des intérêts de celui-ci tant en termes de paix et de sécurité que de prospérité.

Afin d'éviter un conflit armé entre les puissances occidentales susceptible de créer l'instabilité mondiale nuisible à la réalisation des affaires et de la prospérité de leurs États, la RD Congo, à la conférence de Berlin, fut érigée en une zone de libre-échange confiée à un individu (Léopold II, roi des belges) qui devait y organiser un État dans le but de créer une administration et d'ouvrir les frontières du nouvel État aux affaires au moyen de la liberté d'entreprendre des grands groupes privés que l'on peut appeler aujourd'hui les multinationales.

Depuis cette époque, la République Démocratique du Congo est un des acteurs majeurs de la paix, de la stabilité et du développement global.

Elle confirma ce rôle en fournissant à l'occident, non seulement, l'uranium qui avait servi au développement de la première bombe nucléaire (génération de nouvelles armes ayant permis, par la dissuasion, de maintenir le monde dans la paix en évitant les conflits directs entre puissances depuis près de 80 ans), mais aussi, en fournissant, au monde entier, de matières premières qui étaient et sont encore à la base de grandes avancées industrielles et technologiques qui ont révolutionné et qui continuent à changer le monde.

Depuis son accession à la souveraineté nationale et internationale, l'intérêt de la République Démocratique du Congo et des Congolais est de construire de manière autonome et indépendante un État-Nation paisible, stable et prospère. Cet intérêt est semblable, littéralement avec celui recherché par les pays qui l'ont établie dans ses frontières actuelles et même de tout autre pays du monde.

Je te prie de faire une petite escapade dans l'histoire récente de la RD Congo qui a connu

trois importantes phases politiques ayant eu des impacts divers sur la défense et la réalisation de son intérêt.

Dès les premières années de son indépendance, son premier chef de Gouvernement a été accusé de tourner le dos au bloc occidental et de se rapprocher du chef du bloc communiste, l'Union des Républiques socialistes Soviétiques (URSS), chef du gang qui était en guerre froide avec les Etats-Unis leader du gang des occidentaux. Il s'en suivit des rebellions et de sécessions créées et appuyées ouvertement par certains États membres du gang occidental et ceux du gang communiste.

Après l'assassinat de Lumumba, il aurait fallu plus de cinq ans pour mettre fin aux rebellions qu'ils avaient eux-mêmes allumés pour empêcher le premier gouvernement de la RD Congo de pacifier et stabiliser son territoire.

Avec le gouvernement de la deuxième république, sous le leadership du président Mobutu, une certaine convergence d'intérêt entre le bloc occidental et le gouvernement congolais a permis de pacifier et stabiliser les institutions de la RDC sans pour autant y apporter la prospérité, bien au contraire, le pays s'est économiquement et socialement appauvri pendant cette période fragilisant sa cohésion et sa stabilité et conduisant à un changement politique violent.

Le même bloc occidental avait fini par retirer son soutien à son allié Mobutu, dans un contexte de fin de la guerre froide, pour appuyer Kabila oubliant le passé de communiste de ce dernier tout en lui donnant l'opportunité de concilier les intérêts de la RD Congo avec ceux du bloc occidental. Laurent Kabila fut assassiné quelques années plus tard du fait de la divergence des intérêts avec le bloc occidental et son fils, Joseph Kabila, fut porté au pouvoir par le même bloc occidental.

Après son élection au suffrage universel en 2006, Joseph Kabila se rapprocha de la Chine nouveau chef de gang en concurrence avec le bloc occidental. Il mit en place un programme qui devait être appuyé et financé par la Chine en lui attribuant en échange des mines.

Ce programme ne fut pas exécuté comme conçu au départ et ses ambitions ont été réduites par le bloc occidental à travers la banque mondiale. Durant toute la période de gouvernance et de leadership...

(Suite à la page 8)



# Professionnalisation de la Police nationale congolaise : l'OIM et la JICA s'engagent à renforcer les efforts du gouvernement

**Dans le cadre de la réforme de la Police nationale congolaise, le gouvernement congolais bénéficie de l'apport de deux organisations internationales : l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui vient en appui technique et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) qui apporte le financement. L'objectif poursuivi par ces deux organisations internationales est de contribuer à la professionnalisation de la Police nationale congolaise à travers la formation de ses éléments et l'équipement des commissariats et sous-commissariats de la police.**

VÉRON KONGO

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ont signé, mardi 15 novembre 2022, un accord de partenariat pour la mise en œuvre du projet de renforcement des activités de la police de proximité en République Démocratique du Congo. Et ce, en présence du commissaire général adjoint de la Police nationale congolaise (PNC), le général Bengama Boputa.

Le communiqué parvenu à notre Rédaction précise que ce projet dont le financement est évalué à 3,8 millions de dollars américains sera mis en œuvre par la Police nationale congolaise/Ville de Kinshasa et la province du Tanganyika avec l'appui de l'OIM et la JICA.

Le chef de la mission de l'OIM, Fabien Sambussy, a fait savoir que ce projet s'inscrit dans le cadre de la réforme du secteur de la Police nationale congolaise, plus particulièrement dans celui du plan quinquennal. «A travers cette initiative, le gouvernement du Japon, par l'entremise de son agence de coopération internationale et l'appui technique de l'OIM, contribuera à renforcer les efforts du gouvernement congolais dans la restauration de l'autorité de l'Etat et la professionnalisation de la police de proximité», a-t-il déclaré. Et d'ajouter : «A travers cet accord, le Japon et l'OIM s'engagent à conjuguer leurs efforts pour contribuer à la lutte contre la criminalité en déployant un modèle de services de sécurité qui mise sur la proximité et l'engagement avec les populations. Concrètement, ce projet visera à l'amélioration et



L'OIM a signé, ce mardi 15 novembre, un partenariat avec la JICA pour le projet de renforcement des activités de la police de proximité en faveur de la PNC à Kinshasa

l'engagement des capacités d'accueil de l'école de formation à Kalemie, au renforcement des capacités de ses effectifs et l'amélioration de leur condition de travail. Le tout en étroite collaboration entre les populations affectées»

Pour sa part, l'ambassadeur du Japon en République Démocratique du Congo, Hiroyuki Minami, a épinglé les objectifs poursuivis par ce projet. «Ce projet est financé à la hauteur de 3,8 millions

de dollars américains dans le cadre de la coopération multilatérale qui vise, entre autres, à améliorer le centre de formation de la Police nationale congolaise à Kalemie dans la province du Tanganyika, à renforcer les capacités des policiers dans le respect des principes de la police de proximité, à construire des habiletés et équiper les commissariats et sous-commissariats de la police. Etant donné que le Japon accorde une grande

importance à la notion de la paix et la sécurité humaine, la consolidation est l'un des piliers de la coopération japonaise en RDC », a-t-il indiqué.

Selon le diplomate japonais, ce projet vient renforcer la coopération entre le Japon et la République Démocratique du Congo en matière de sécurité, notamment par le projet de professionnalisation de la police pour la population et la paix dont la deuxième phase a été mise en œuvre récemment.

# ESU : enfin, les professeurs de l'UNIKIN suspendent la grève en accordant un moratoire au gouvernement

VÉRON K.

En grève depuis le 20 juillet 2022, les professeurs de l'Université de Kinshasa (UNIKIN) ont enfin décidé de reprendre les cours. C'était à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire organisée, mardi 15 novembre 2022, par l'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa (APUKIN), leur corporation syndicale.

Cette rencontre avait pour but d'évaluer le niveau d'exécution de l'accord dit de Bibwa ainsi que la situation de la grève décrétée depuis le 20 juillet 2022 par les professeurs de l'UNIKIN.

D'après le communiqué de presse daté du 15 novembre 2022 et signé, au nom du comité exécutif de l'APUKIN, par son président, le professeur David Luboya Mbele, et son secrétaire rapporteur, le professeur Charles Odiko Lokangaka, les décisions suivantes ont été prises, après examen, débat et



vote des participants :

1. L'APUKIN se dit satisfaite de l'évolution positive des démarches et encourage son comité à les poursuivre jusqu'à leur satisfaction totale;
2. Les professeurs ont décidé de suspendre la grève avec moratoire jusqu'au 31 janvier 2023 afin de permettre au gouvernement d'exécuter de bonne foi tous ses engagements, précisément en ce qui concerne la récupération du

pouvoir d'achat, la distribution des véhicules jusqu'au dernier bénéficiaire, la correction des grades pour la prime institutionnelle et le salaire de base, le paiement des indemnités de recherche échues et la mécanisation des nouveaux docteurs au TI 2023;

3. La prochaine évaluation aura lieu le 7 février 2023.

C'est donc le lendemain, soit le mercredi 16 novembre 2022, que les professeurs de

l'UNIKIN ont repris effectivement le chemin des auditoriums.

Bien que des avancées significatives sur le respect des engagements pris par le gouvernement lors des négociations avec leurs corporations syndicales soient l'une des raisons ayant milité à la reprise des activités académiques par les professeurs de l'UNIKIN, ces derniers tiennent néanmoins à l'application de leurs desideratas contenus

dans leur cahier des charges.

Les voix se sont accordées entre l'Etat-employeur qu'est le gouvernement congolais et la corporation syndicale des professeurs lors des négociations, mais l'application de bon nombre des dispositions se fait attendre. D'où la colère des professeurs qui ne jurait que par la poursuite de la grève, malgré l'appel du recteur de l'UNIKIN, le professeur François Kayembe. Et avec cette situation qui devenait inquiétante, l'Université de Kinshasa frôlait une année académique blanche.

L'année blanche ayant été évitée avec la décision des professeurs de l'UNIKIN de reprendre les activités académiques, la balle est donc dans le camp du gouvernement qui devra, au cours du moratoire lui accordé, parer au plus pressé en appliquant les dispositions prises lors des négociations avec la corporation syndicale à Bibwa, localité située dans la partie Est de la ville de Kinshasa.

# Changement géopolitique : quel positionnement pour la RD Congo ? (Partie 2)

(Suite de la page 6)

des Kabila (ayant tournant le dos au bloc occidental), la RD Congo n'a connu ni la paix, ni la sécurité et une timide ou une très faible prospérité, pour certains, une absence de prospérité.

Il est évident que le grand dilemme auquel est confrontée la RD Congo est de comment concilier la réalisation de son intérêt national avec la réalisation de l'intérêt global, mieux, de l'intérêt du bloc le plus puissant. La RD Congo est l'un des rares pays du monde où la Chine a promis de construire les infrastructures sans parvenir à les réaliser à la suite des pressions et blocages du bloc occidental sans que la Chine ne se batte. En d'autres mots, tu pourras être tenté de dire que la Chine a «facilement» cédé à ces pressions.

Ce tour historique te montre que si la RD Congo peut déterminer seule son intérêt, il lui faudra intégrer soit comme contrainte ou comme opportunité les intérêts de plus puissants en trouvant les moyens de s'y appuyer pour bâtir une RD Congo paisible, sécurisée, stable et prospère dans un monde en paix, en sécurité, stable et prospère aussi.

La RD Congo et les Congolais doivent être conscients qu'ils ne pourront réaliser leur intérêt national que si celui-ci participe et contribue à la réalisation de l'intérêt mondial de paix, de stabilité et de développement. C'est un privilège et une responsabilité que très peu de pays ont.

Cela étant dit, quelles sont les opportunités pour la RD Congo que présente la situation de rivalité entre le bloc occidental et le bloc Chine/Russie ?

J'ai choisi de t'en épingler deux : la première est en rapport avec la redéfinition de nouvelles chaînes d'approvisionnement et la deuxième est au niveau de la sécurisation de l'accès aux métaux critiques.

Pour sécuriser ses chaînes d'approvisionnement et de distribution de ses biens et services, la Chine a mis en place, depuis 2013, l'initiative de la... nouvelle route de la soie. La Chine a investi dans la construction des infrastructures terrestres et maritimes lui permettant de connecter son territoire et donc son marché à ceux de pays d'Asie, d'Europe et d'Afrique. Ces infrastructures lui permettent d'acheter les matières premières et d'acheminer les produits finis pour presque chaque pays du monde dont elle est devenue le principal partenaire commercial.

Le bloc occidental vient de se réveiller et vient d'annoncer, pour contenir l'expansion chinoise (à travers son projet de la nouvelle route de la soie), l'initiative 'partenariat mondial pour les infrastructures' doté d'un budget de 600 milliards de dollars en infras-

tructures pour les cinq prochaines années. Ce programme est encore sur papier et risque d'être retardé du fait des efforts financiers que les pays du bloc occidental fournissent pour soutenir l'Ukraine.

Tout congolais connaît la fameuse trouvaille d'Henry Morton Stanley : 'le Congo ne vaut pas un penny sans chemin de fer.' Aujourd'hui les infrastructures qui ont été construites pendant la colonisation ne sont plus opérationnelles.

Tu es d'accord avec moi qu'en observant la carte géographique et des ressources naturelles de la RD Congo, pour réaliser ou consolider l'État-Nation et mettre en place une économie au service de la cohésion sociale et de la prospérité de sa population, son intérêt est de construire des infrastructures qui partent de l'est à l'ouest et du nord au sud.

Quand tu regardes les perspectives qu'offre l'initiative de nouvelles routes de la soie, les infrastructures proposées à la RD Congo, à travers le projet chinois de 2006, devraient partir des zones minières et frontalières de l'est du pays vers l'océan Indien en passant par les pays voisins et de l'Afrique de l'est où la Chine a investi d'énormes sommes d'argent dans la construction des infrastructures qui lui permettent déjà de commercer avec la RD Congo et aussi qui relient ces pays la nouvelle route de la soie.

Par ailleurs, je te prie de faire ressortir une carte géographique du monde, tu peux aller regarder dans les eaux des pays de l'Asie du Sud-Est et de la mer de Chine, tu vas voir que cette partie du monde est l'endroit où, selon les Nations Unies, 41% des marchandises embarquées dans les échanges maritimes passent. C'est aussi la zone du monde où le risque d'éclatement d'un conflit d'envergure est probable. La diversification des sources d'approvisionnement et leur sécurisation devient une question de sécurité mondiale.

De ce fait, tu peux refaire le même exercice en prenant cette fois-ci la carte de la RD Congo, les infrastructures construites sur son territoire permettront l'évacuation des biens vers l'atlantique, loin de l'océan Indien et de la zone potentielle de conflit. Ce n'est pas la première fois que la RD Congo jouera ce rôle. Son industrialisation, au début du 20ème siècle, était basée sur le même principe.

La deuxième opportunité est en rapport avec la révolution énergétique et numérique qui offrent des possibilités pour une nouvelle industrialisation du monde. Je te prie d'observer et de te projeter, par exemple, dans le secteur de l'industrie automobile. Des changements radicaux sont en train de se produire avec les voi-

tures électriques connectées et autonomes. Dans l'avenir, il existerait de moins en moins de station-service de carburant que nous connaissons. A la place, il faudrait des bornes électriques de recharges des véhicules qui nécessiteront de transporter l'électricité des centres de production vers ces bornes et donc davantage d'utilisation des matières premières, sans parler de celles qui sont utilisées pour faciliter la connectivité exigeant la construction de nouvelles raffineries.

Lorsque le bloc occidental cherche à redéfinir les écosystèmes de production en général et en rapport avec l'innovation énergétique et la révolution numérique, il voudrait couper sa dépendance vis-à-vis de la Chine en reproduisant le même modèle de création des richesses qui a fait sa prospérité avec l'ouverture des marchés, le développement du libre-échange et la spécialisation internationale qui doivent être au service de l'initiative privée et non d'un État. A cet effet, les entreprises privées des pays occidentaux iraient faire fabriquer, à moindre coût et dans d'autres pays, les produits et services intermédiaires dont elles auront besoin pour la production des produits finis dans leurs pays.

Il s'agit d'un modèle de production verticale et autonome des biens et services entre la maison mère et ses filiales donnant la possibilité aux filiales de multinationales de produire ailleurs qu'aux lieux de leurs sièges de représentation ou de faire fabriquer auprès d'autres acteurs qui peuvent le faire à moindre coût.

Plus concrètement, certes l'occident vise à réindustrialiser ces territoires mais ne vise pas à ce que tous les produits finis ou raffinés issus de matières premières du monde soient fabriqués sur son territoire et qu'ils soient par la suite vendus ailleurs.

Cependant la Chine s'est dotée d'un plan 'made in China 2025' visant à faire d'elle l'usine du monde et une superpuissance de la fabrication des biens de haute technologie avec comme objectif de produire 70% des ressources de base à la transition énergétique du monde. En outre, pour ce qui est des métaux critiques, elle voudrait que 79% du lithium, 60% de l'aluminium, 63% du cobalt, 64% du Silicium produits dans le monde soient raffinés en Chine. Tout ceci sans compter que la Chine produit la plupart des produits essentiels à la vie consommés dans beaucoup de pays.

Il y a une volonté affichée de rendre le monde entier dépendant de la Chine, de ne laisser rien ou des miettes, dans la chaîne de production, aux autres pays et de faire de la Chine un

véritable empire du milieu au centre de l'activité économique et commerciale du monde.

### 3. Quel Positionnement stratégique pour la RD Congo ?

Je te rappelle que le point 2 ci-dessus ne vise pas à porter un jugement sur la stratégie de la Chine ou du bloc occidental pour dire qui a raison ou pas. Il s'agit de voir lesquelles de ces stratégies offrent des opportunités de réalisation de l'intérêt de la RD Congo et ainsi déterminer son positionnement.

Le positionnement stratégique de la RD Congo doit être basé plus sur des principes et non directement sur un positionnement tous azimuts derrière un État ou un bloc quelconque. L'un des premiers principes est que dans toute structure regroupant plusieurs parties prenantes, il faut qu'il y ait un leader. Toute structure qui aurait plus d'un chef ou plusieurs leaders affirmés peut être assimilée à un monstre à plusieurs têtes. Comme on ne peut avoir un être humain avec plusieurs têtes, une telle structure portera en elle-même les germes de conflit et de sa destruction.

Étant donné que la RD Congo joue un rôle important pour la paix, la stabilité et le développement du monde et est consciente du fait que ses intérêts sont imbriqués avec ceux de l'ordre mondial, elle mettra toutes ses ressources y compris celles critiques au service de la paix, la stabilité et le développement du monde et de l'ordre mondial existant pour autant qu'elle en tire aussi la paix, la stabilité et le développement.

Toutefois, il appartient au leader principal mondial de maintenir son leadership en fédérant pour réaliser la paix, la stabilité et le développement. Si le leadership venait à changer, la RD Congo, mettrait toujours toutes ses ressources pour la paix, la sécurité et le développement mondial sous le leadership du nouveau leader (gang).

Voilà le principe du positionnement stratégique de la RD Congo. On pourrait qualifier ce principe d'ambiguïté stratégique. Il peut s'interpréter par : je suis avec toi, je me bats pour que tu restes le plus puissant mais s'il arrivait que nos efforts communs soient battus et qu'un nouveau leader émerge, je me rallie à lui. Ce n'est pas un principe à proclamer à haute voix mais plutôt il doit être une attitude, mieux, un comportement.

Le principe étant posé, il est, aujourd'hui de l'intérêt de la RD Congo de se positionner derrière le bloc occidental en travaillant pour réaliser les intérêts de deux parties. La première chose est, comme au cours de la deuxième république, que le bloc

occidental mette fin aux rébellions et à l'insécurité qu'elle a facilitées et créées à travers l'action des multinationales et certains intérêts à l'est de son territoire. Ainsi la RD Congo mettrait à la disposition du bloc occidental les ressources naturelles dont il a besoin pour réaliser son indépendance vis-à-vis de la Chine et la Russie dans le domaine de la révolution énergétique et numérique.

Ces ressources étant produites à l'est pour certaines et d'autres au nord et centre du pays, la RD Congo doit être un de grands bénéficiaires, à très court terme, de l'initiative occidentale 'partenariat mondial pour les infrastructures.' Elle devrait s'y appuyer pour reconstruire et moderniser ses infrastructures et aussi réindustrialiser son espace.

Ainsi, se rallier au bloc occidental en échange de la fin de la guerre à l'est et de la construction des infrastructures allant de l'est à l'ouest et du nord au sud de son territoire et de son industrialisation semble être un échange réalisable.

Cette posture n'est pas une déclaration d'amour au bloc occidental. C'est une convergence circonstancielle d'intérêts et la RD Congo n'est pas le premier pays à procéder ainsi. Les pays arabes, la Russie et même la Chine et tant d'autres l'ont fait en cherchant, au départ, une convergence d'intérêts avec le bloc occidental. Dès qu'ils étaient devenus de plus en plus forts, ils avaient rehaussé leurs voix et avaient affirmé leurs indépendances et autonomies.

Revenons à l'image du gang de quartier. La RD Congo est semblable à l'une de belles filles du quartier que chaque chef du gang voudrait avoir. Si le chef de gang le plus puissant veut l'avoir, il doit lui apporter (aussi aux personnes qui lui sont proches) protection et prospérité. Si le leadership changeait, la fille se rallierait au nouveau leader pour autant que celui-ci veuille d'elle dans son groupe ou pour autant qu'elle est toujours belle et utile. Rien n'est interdit que la belle fille devienne (à terme) l'une de chef de gangs d'un quartier précis. Pour cela, il lui faudrait avoir une vision et un plan de ce dont elle a besoin de faire pour atteindre cet objectif.

C'est cela le grand défi pour la RD Congo. Il consiste à déterminer la vision et de comment la réaliser pour (tout en faisant partie du bloc qu'elle soutient) devenir ne fut-ce que chef de gang d'un de quartier et obtenir davantage d'autonomie... Qui sait un jour il pourrait être le gang le plus puissant non pas méchant mais bienveillant...

**Jean-Claude Muenda K. Haut-fonctionnaire international**



# Maroc : message du Roi Mohammed VI aux participants à la 1<sup>ère</sup> Conférence africaine sur la réduction des risques en santé

**Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé mercredi un message aux participants à la 1<sup>ère</sup> Conférence africaine sur la réduction des risques en santé, qui se tient du 16 au 18 novembre à Marrakech, au Maroc.**

## ECONEWS AVEC MAP

Voici le texte intégral du Message Royal, dont lecture a été donnée par le ministre marocain de la Santé et de la Protection sociale, M. Khalid Ait Taleb : «*Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.*

Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît, à l'entame de ce Message, de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc. Marrakech a aujourd'hui le privilège d'accueillir la première Conférence africaine sur la réduction des risques en santé. Aussi, Nous nous réjouissons de Nous adresser à votre assemblée qui compte une pléiade d'éminents experts africains et internationaux.

Nous vous remercions de votre présence à ces assises africaines que Nous avons bien voulu placer sous Notre Haut Patronage, en étant convaincu qu'elles sauront indéniablement contribuer à la dynamique de complémentarité et d'intégration à l'œuvre dans notre continent.

Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Ce premier congrès africain se tient à l'heure où le monde se trouve pris dans un enchevêtrement inextricable de crises sécuritaire, économique et environnementale, dont il subit de plein fouet les conséquences humaines, sociales et sanitaires.

Notre souhait est que vos travaux apportent des réponses collectives aux pandémies et aux crises ali-

mentaires qui menacent le monde d'aujourd'hui. Les retombées sanitaires de phénomènes climatiques extrêmes comme la sécheresse et son corollaire immédiat la pénurie, voire l'absence des ressources hydriques, touchent particulièrement les populations vulnérables, dans de nombreuses régions de notre continent.

Nous formons l'espoir que l'Afrique parvienne à mutualiser ses efforts pour relever les défis auxquels elle doit faire face. Pour ce faire, il nous faut adopter des politiques d'anticipation et de prévention et mobiliser tous les moyens disponibles afin de protéger la santé et de préserver la dignité des citoyens africains.

Mesdames, Messieurs,

Conscient que la sécurité sanitaire de tous les Marocains est une nécessité absolue, le Royaume du Maroc est d'ores et déjà à pied d'œuvre pour mener à bien la généralisation de la protection sociale. Le premier pari de cette entreprise est de faire accéder l'ensemble des citoyennes et des citoyens à l'Assurance Maladie Obligatoire et d'élargir la base des bénéficiaires des régimes de retraite parmi la population active. Dans le même esprit, les allocations familiales et l'indemnité pour perte d'emploi doivent être généralisées.

Vecteur d'une véritable révolution sociale, ce projet de société préserve la dignité des citoyens en améliorant concrètement leurs conditions de vie et en leur assurant plus particulièrement un accès équitable aux services sanitaires et sociaux. Ces objectifs sont poursuivis dans le cadre de la politique de proximité qui se propose d'atteindre un développement équilibré,



SM Mohammed VI, Roi du Maroc

porteur de justice sociale et spatiale.

A cet égard, le Maroc est pleinement disposé à partager avec le reste des pays africains amis et frères l'expertise et le savoir-faire qu'il a accumulés en la matière.

Ainsi que vous le savez, depuis Notre Accession au Trône de Nos illustres Aïeux, Nous avons adopté une nouvelle approche géostratégique. Inscrite dans le cadre de la coopération Sud-Sud, elle s'articule autour des notions de solidarité, de coopération et d'intérêt commun et se donne pour finalité ultime de servir au mieux les intérêts du citoyen africain.

Nous estimons que la santé est l'un des défis majeurs auxquels est confronté notre continent. La pandémie Covid-19 a bel et bien mis en évidence l'importance du travail collectif dans ce domaine, ainsi que la nécessité de multiplier les projets sanitaires et de pourvoir nos pays des infrastructures sanitaires indispensables. In fine, il s'agit de mettre à la disposition des

peuples africains les traitements et les vaccins nécessaires à la lutte contre les maladies et les pandémies.

Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Nous en sommes persuadés : toute coopération Sud-Sud qui se veut efficiente, qui vise à favoriser le rapprochement et la solidarité entre les peuples doit inscrire en son cœur la question de la santé du citoyen. Fort de cette certitude, le Royaume du Maroc a toujours accordé des bourses d'études pour permettre à de futurs médecins, pharmaciens et cadres médicaux en Afrique de venir se former dans ses universités. En outre, notre pays a lancé plusieurs projets dans bon nombre de pays africains. Nous avons notamment œuvré à la construction de cliniques et d'hôpitaux ainsi qu'à l'acheminement d'aides humanitaires sous forme de matériel et d'équipements médicaux et de médicaments.

S'agissant de la lutte anti-Covid 19, le Royaume du Maroc a

fourni et fait acheminer, via des ponts aériens établis avec plus de vingt pays africains, un important volume de matériel, de produits de protection et de prévention et de médicaments.

Par ailleurs, le Royaume du Maroc soutient toutes les initiatives multilatérales constructives et l'action conjointe menées dans ce domaine à l'échelle du continent. Il souscrit pleinement aux efforts visant à l'élaboration d'un modèle sanitaire africain intégré sur des bases de promotion de la Recherche et Développement en collaboration avec tous les partenaires et il encourage la conception de politiques et de programmes d'anticipation permettant d'assurer en la matière les ressources humaines et matérielles requises.

A cet égard, Nous soulignons la nécessité d'être en phase avec les évolutions technologiques mondiales en cours dans le domaine de la santé, qu'il convient d'adapter aux systèmes de santé dans le continent africain.

Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc réitère tout le plaisir qu'il a de vous accueillir et se réjouit d'avance de vos contributions constructives aux travaux de cette importante conférence africaine, la première du genre à aborder la question des risques en santé et des moyens de lutte et de prévention y afférents.

Nous formons le souhait que cette rencontre continentale débouche sur d'importantes recommandations en la matière et qu'elle parvienne à élaborer une stratégie commune pour la réduction des risques sanitaires dans le continent africain.

Pour conclure, Je prie Dieu de vous accorder plein succès dans vos travaux.

«*Wassalamoualaikoum warahmatoullahiwabarakatouh*».

## La BAD investit 20 millions USD dans un fonds de capital investissement ciblant des projets d'énergie renouvelable en Afrique subsaharienne

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé une prise de participation de 20 millions USD dans Evolution Fund III, un fonds panafricain de capital-investissement spécialisé dans les énergies propres et durables, qui mobilise environ 400 millions USD dans des actifs d'énergie renouvelable et d'efficacité des ressources en Afrique subsaharienne sur une période de 10 ans.

Inspired Evolution Investment Management est un gestionnaire de fonds bien établi, avec plus de 15 ans d'expérience. Il a déjà investi plus de 310 millions USD dans des projets d'énergie renouvelable dans des pays africains. Par l'intermédiaire de ses fonds précédents, le gestionnaire de fonds a réalisé 21 projets

d'énergie renouvelable d'une capacité de production totale de deux gigawatts.

L'Evolution Fund III a pour ambition d'élargir sa portée géographique et technologique afin d'intégrer l'Afrique du Nord ainsi que plusieurs pays d'Afrique subsaharienne et des modèles commerciaux d'énergie décentralisée comme facteur clé d'atténuation des changements climatiques et de transition énergétique. Le soutien de la Banque va contribuer à produire 2.162 mégawatts supplémentaires d'énergie renouvelable, à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 1,8 million de tonnes et à une croissance verte et durable à travers l'Afrique. Il va faciliter la création de 2.480 emplois à temps plein, en s'appuyant sur les résultats obtenus par les fonds Evolution I et II qui ont généré environ 1.309 emplois, dont 22 % oc-

cupés par des femmes.

Kevin Kariuki, vice-président de la Banque africaine de développement chargé du Complexe électricité, énergie, changement climatique et croissance verte, a déclaré que la Banque s'engageait à renforcer son portefeuille de projets d'énergie renouvelable et à encourager l'investissement privé dans des solutions énergétiques renouvelables et efficaces.

«*Le Fonds Evolution III est en bonne position pour investir des capitaux indispensables dans des voies de développement à long terme, à faible émission de carbone et résilientes aux changements climatiques, qui permettront aux pays africains d'atteindre l'objectif d'un avenir juste et net zéro*», a déclaré M. Kariuki.

L'investissement de la Banque dans Evolution Fund III

s'aligne sur ses objectifs opérationnels, les «*High-5s*», en particulier l'objectif «*éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie*», dans le cadre de son «*New Deal*» sur l'énergie pour l'Afrique.

Selon WaleShonibare, directeur des Solutions financières, de la Politique et de la Régulation de l'énergie, le soutien de la Banque à un fonds de capital-investissement axé sur la promotion des énergies renouvelables en Afrique va aider les pays africains à respecter leurs contributions déterminées au niveau national et leurs obligations au titre de l'Accord de Paris.

Christopher Clarke, co-directeur associé d'Inspired Evolution, a déclaré : «*La Banque africaine de développement a toujours soutenu Inspired Evolution depuis 2010 et ce troisième engagement de capitaux témoi-*

*gne de notre partenariat de confiance qui s'est établi dans la réalisation des objectifs climatiques de la Banque pour l'Afrique*».

Wayne Keast, co-directeur associé d'Inspired Evolution, a ajouté : «*L'investissement de la Banque africaine de développement valide nos résultats et notre approche pointue de la gestion des investissements pour accélérer la transition de l'Afrique vers une énergie propre*».

La BAD et les partenaires du nouveau fonds vont continuer à fournir du capital de croissance et des fonds propres d'infrastructure pour soutenir l'énergie renouvelable et durable, et se concentrer sur la décarbonisation, la décentralisation et la numérisation comme stratégies clés d'atténuation des changements climatiques et de transition énergétique.

Avec APO

## En marge du sommet de G20 à Bali

# Les propositions de Xi Jinping sur le développement et la coopération internationale recueillent un large soutien mondial

En réunion du G20 à Bali (Indonésie), le président chinois Xi Jinping a appelé les principaux créanciers des pays en développement à participer aux efforts d'allègement et de suspension de la dette.

Le président chinois Xi Jinping a appelé mardi à des actions collectives et à une coopération étroite dans le but de rendre le développement mondial plus inclusif, profitable à tous et résilient, et a souligné l'importance des efforts conjoints pour désengorger les chaînes industrielles et d'approvisionnement et stabiliser les prix du marché face aux crises alimentaire et énergétique.

Il a lancé cet appel dans son discours prononcé lors du 17<sup>e</sup> sommet du Groupe des 20 (G20) à Bali, en Indonésie, ainsi qu'au cours de rencontres séparées avec divers dirigeants mondiaux.

Les propos de M. Xi interviennent à un moment critique, où l'économie mondiale est confrontée à un ensemble de graves défis, dont notamment le risque croissant d'une forte récession, les tentatives croissantes pour former des blocs politiques et attiser les confrontations, l'écart de plus en plus important entre les riches et les pauvres, et l'aggravation des crises alimentaires et sécuritaires.

Alors même que le développement mondial est menacé par ces graves défis, le discours de M. Xi, qui visait à exposer les solutions de la Chine à ces problèmes et à démontrer son engagement en faveur d'un avenir meilleur, contribuera à consolider le consensus global, à faire progresser la coopération internationale, à stimuler la croissance économique mondiale et à parvenir à une prospérité commune, ont indiqué des experts et des observateurs.

## LA SOLIDARITE ET LA COOPÉRATION SONT LA SEULE ISSUE

Le monde est confronté à des difficultés jamais vues depuis des décennies. La montée du protectionnisme et de l'isolement, la résurgence de la mentalité isolote de la guerre froide et les sanctions arbitraires ont gravement perturbé la coopération internationale et les efforts de reprise.

Pour faire face à cette situation, le président chinois a appelé dans son discours tous les pays du monde, et en particulier les grandes économies, à s'entraider face à ces risques et à ces défis, à se donner la

main et à faire franchir une nouvelle étape à la coopération gagnant-gagnant.

**Selcuk Colakoglu**, directeur du Centre des études sur l'Asie-Pacifique de Turquie, a approuvé la proposition de M. Xi, affirmant qu'une «approche globale coordonnée des problèmes mondiaux était indispensable», dans la mesure où il n'existe pas de solution nationale unique à ces problèmes.

Le renforcement des partenariats et de la coopération a également été l'un des principaux sujets abordés mardi lors d'une série de rencontres bilatérales entre M. Xi et les dirigeants d'autres pays. Durant sa rencontre avec le président français Emmanuel Macron, le président Xi a ainsi déclaré que la Chine était prête à travailler de concert avec la France pour renforcer leur communication et leur coordination sur des questions comme la lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité, défendre conjointement un véritable multilatéralisme, relever les défis mondiaux tels que la sécurité alimentaire et énergétique, et trouver des solutions aux problèmes épineux du développement durable.

Lors de son entretien avec le président sénégalais Macky Sall, M. Xi a également indiqué que la Chine continuerait à renforcer sa solidarité et sa coopération avec le Sénégal et avec d'autres pays africains afin de construire conjointement une communauté de destin Chine-Afrique à l'ère nouvelle.

Durant sa rencontre avec le président de la République de Corée Yoon Suk-yeol, il a souligné que la Chine était prête à travailler avec la République de Corée pour promouvoir la coopération et les échanges culturels, intensifier leur communication et leur coordination dans le cadre du G20 et d'autres forums, mettre conjointement en œuvre un véritable multilatéralisme et sauvegarder la paix et la stabilité dans la région.

Comme l'a noté M. Xi, approfondir la coopération entre tous les pays est le seul moyen viable de traverser ces temps difficiles, a déclaré Mohammed Saqib, écono-



Le président chinois Xi Jinping

miste indien et secrétaire général du Conseil économique et culturel Inde-Chine.

«La Chine a donné l'exemple en termes de collaboration et d'engagement avec d'autres pays pendant la pandémie de COVID-19. Je pense que c'est le moment pour tous les gouvernements de renforcer leur coopération globale de manière holistique afin de sortir de ce chaos», a ajouté l'économiste.

## UN DEVELOPPEMENT COMMUN POUR TOUS

Comme il l'avait déclaré à de nombreuses reprises auparavant, le président chinois a une nouvelle fois appelé à davantage d'efforts mondiaux pour soutenir et aider les pays en développement et veiller à ce que les bénéfices soient partagés par tous à travers le monde.

«Le développement n'est réel que lorsque tous les pays se développent ensemble», a-t-il déclaré dans son discours, ajoutant que la prospérité et la stabilité «ne peuvent être possibles dans un monde où les riches s'enrichissent, tandis que les pauvres s'appauvrissent».

Les paroles de Xi Jinping sont un reflet vivant de l'engagement de longue date de la Chine en faveur du développement commun. Depuis des décennies, elle a toujours prêté main forte aux pays en développement, en particulier ceux d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine par le biais d'investissements, de construction d'infrastructures, de formation professionnelle et d'éducation.

**Pour Bambang Suryono**, président du groupe de réflexion indonésien Centre d'études sur l'innovation en Asie, face à des difficultés et des défis croissants, la communauté mondiale attend plus qu'auparavant du rôle du G20 en matière d'amélioration de

la gouvernance mondiale.

Il a en conséquence exhorté les économies avancées à tenir leurs promesses par des actions, à tenir pleinement compte des difficultés et des préoccupations des pays en développement et des pays moins développés et à fournir un soutien en capital, en technologies et en renforcement des capacités.

Victoria Panova, vice-rectrice de l'Université nationale de recherche-Ecole supérieure d'économie de Russie, a pour sa part rappelé qu'un grand nombre de gens sur Terre sont préoccupés par leurs moyens de subsistance tels que la nourriture, le logement et les soins de santé, car ce sont des nécessités fondamentales pour la vie humaine.

C'est pourquoi, a-t-elle noté, un travail approfondi sur ces sujets est très important, car «tous les pays ont des droits égaux et la possibilité de réaliser un développement basé sur des intérêts mutuels».

## DES ACTIONS CONJOINTES POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET ENERGETIQUE

Les crises alimentaire et énergétique mondiales, qui ont eu des effets néfastes sur de nombreux pays et régions, constituent aujourd'hui le défi le plus pressant auquel fait face le développement mondial. Selon le Programme alimentaire mondial, il y a un nombre sans précédent de 345 millions de personnes dont la vie et les moyens de subsistance sont en danger immédiat à cause de l'insécurité alimentaire aiguë.

C'est dans ce contexte que Xi Jinping a souligné dans son discours que la cause profonde des crises en cours n'est pas la production ou la demande, mais l'interruption des chaînes d'approvisionnement et de la

coopération internationale.

Il a suggéré que la communauté mondiale renforce la coopération en matière de surveillance et de réglementation des marchés, noue des partenariats sur les produits de base, développe un marché des produits de base ouvert, stable et durable et travaille ensemble pour désengorger les chaînes d'approvisionnement et stabiliser les prix du marché. Il a également exprimé une opposition résolue à la tentative de politiser les questions alimentaires et énergétiques ou de les utiliser comme outils et armes.

**Selon Bambang Suryono**, l'expert indonésien, pour préserver la sécurité alimentaire et énergétique mondiale, les pays doivent combler leurs divergences et résoudre les problèmes par le dialogue et la coordination, au lieu de les utiliser comme cible de sanctions et comme monnaie d'échange dans la diplomatie.

Lors de sa rencontre avec le Premier ministre néerlandais Mark Rutte, Xi Jinping a souligné que la tentative de politiser les questions économiques et commerciales devait être rejetée et que la stabilité des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales devait être maintenue.

Ibrahim Alluhayb, professeur à l'Université du Roi Saoud en Arabie saoudite, a quant à lui noté que les remarques du président chinois sur l'opposition à la politisation et à la militarisation des problèmes alimentaires et énergétiques reflètent la voix commune d'une grande majorité de pays à travers le monde, ajoutant que les importateurs et les exportateurs espéraient considérer la nourriture et l'énergie comme des marchandises, plutôt que comme un outil utilisé dans les luttes politiques internationales.

AVEC  
PEOPLEDAILY.COM.CN



# Linafoot : Renaissance du Congo continue sa descente aux enfers, DCMP enchaîne des matchs nuls

Les deux grands clubs rivaux de la ville de Kinshasa, à savoir FC Renaissance du Congo et Daring Club Motema Pembe (DCMP), ont du mal à prendre de l'envol dans la 28<sup>ème</sup> édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Si Renaissance du Congo a enregistré jeudi sa troisième défaite consécutive, de son côté, DCMP est à son troisième match nul.

NANA K.

Deux rencontres étaient à l'affiche, le jeudi 17 novembre 2022, pour le compte de la 28<sup>ème</sup> édition du championnat national de la Linafoot dans sa phase aller.

En match comptant de la quatrième journée du championnat d'élite, le FC Renaissance du Congo a été battu par la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) par le score équilibré d'un but à zéro. Une troisième défaite consécutive pour le FC Renaissance du Congo en ce début du championnat.

Il a fallu attendre la 88<sup>ème</sup> minute de jeu pour voir le but de la JSK, dans une réalisation de MbomuDisasi.

A l'issue de quatre jour-

nées, le FC Renaissance du Congo compte un petit point sur six matchs joués. Les protégés du président Pascal Mukuna sont dans l'obligation de remonter le jeu pour se maintenir à la division d'élite de la Linafoot.

En seconde explication, en match comptant de la troisième journée qui avait opposé Daring Club Motema Pembe aux Académiciens de l'AC Rangers, les deux équipes ont fait jeu égal avec un score de parité d'un but partout. DCMP concède son troisième match nul depuis le dé-

but du championnat national. A ce niveau du championnat, DCMP compte trois points en trois sorties.

## MAZEMBE-BAZANO ET LUPOPO-TSHINKUNKU REPORTÉS À UNE DATE ULTÉRIEURE

Les matchs Mazembe-Bazano et Lupopo-Tshinkunku de la 9<sup>ème</sup> journée du 28<sup>ème</sup> championnat de la Ligue nationale de football et Lupopo-Tshinkunku en retard de la 3<sup>ème</sup> journée de la même édition ont été reportés à une date ultérieure, indique cette entité sportive dans un communiqué parvenu mercredi, à l'ACP.

Le match Mazembe-JS Groupe Bazano, initialement prévu pour le mercredi 16 novembre 2022, a été re-

porté ultérieurement étant donné que les Corbeaux ont cédé cinq jours à la sélection A' qui devait se rendre en Turquie en stage annulé mercredi par la FECOFA. Il en est de même pour la rencontre Lupopo-Tshinkunku prévue samedi 13 novembre 2022.

C'est dans une ambiance bon enfant que les corbeaux de Kananga de l'US Tshinkunku Sanga Bilembi se sont entraînés, jeudi matin, au terrain à gazon synthétique de l'Académie Club Etoile Jaune.

En attendant leur prochain match, les poulains du président Alexy Kayembede Bampende continue à affûter leurs armes afin de garder l'élan déjà acquis.

Pour la journée du jeudi 17 novembre, les coéquipiers du défenseur central Banekini

Mukoko Landry se sont appliqués sur le développement de jeu en zone, comment renforcer le marquage en zone et comment chercher à sortir au cas où l'équipe a ou n'a pas le ballon, ensuite la transition rapide pour permettre à l'équipe d'évoluer rapidement par le contre-attaque et se procurer beaucoup d'occasions de but.

Pour trois matchs disputés sur l'espace lushois, les protégés du coach Seguin Ndombe ont enregistré deux victoires consécutives et une défaite.

Par ailleurs, la rencontre qui devrait opposer Don Bosco à Lupopo, initialement prévue pour le mercredi 16 novembre 2022 au stade Kikula de Likasi, a été également reportée à une date ultérieure.

# Olympique de Marseille : Cédric Bakambu en veut à Longoria

Arrivé en janvier dernier en provenance du Beijing Guoan, Cédric Bakambu a été invité à quitter l'Olympique de Marseille (OM) à l'occasion de l'ultime mercato estival. Un départ très amer pour l'attaquant de l'Olympiakos, qui en veut au président du club phocéén, Pablo Longoria.

Bakambu ne voulait pas quitter Marseille. L'aventure de Cédric Bakambu (31 ans) à l'Olympique de Marseille a tourné court. Recruté en janvier dernier pour apporter une solution supplémentaire à Jorge Sampaoli dans le secteur offensif, l'attaquant arrivé du Beijing Guoan n'a pas fait long feu sur la Canebière. Huit mois après avoir posé ses valises dans la cité pho-

céenne, le buteur congolais a été invité par Pablo Longoria à aller voir ailleurs. Bakambu ne voulait pas partir. Interrogé par le streamer Zack Nani sur YouTube, le Léopard a évoqué cette séparation amère avec le club sudiste.

«Ils voulaient de l'argent. Sauf que moi, quand Pablo (Longoria) est venu me chercher, il me parle de deux ans et demi, ce n'est pas pour que je reparte au bout de six mois. Donc je dis : « Non, je n'ai pas trop envie de partir, je reste », a révélé celui qui a rejoint l'Olympiakos à la fin du mois d'août.

Le natif de Vitry-sur-Seine, qui a inscrit quatre buts en 12 matchs de Ligue 1, lors du dernier exercice, estime qu'il méritait de disputer la C1.

«En plus, il y a le projet Ligue des Champions. J'ai mis des buts importants la saison passée. Pour moi, c'était légitime que je sois dans le projet, dans la continuité. J'ai juste dit que je voulais être dans le projet, laisse-moi faire mon trou, ça va bien se passer pour moi », a poursuivi l'ex-Marseillais.

## UNE PRESSION INJUSTE DE LONGORIA, SELON BAKAMBU

Écarté de la liste finale pour l'épreuve continentale, Bakambu n'a pas apprécié les méthodes du président olympien.

«Sauf qu'il ne l'entendait pas de la sorte. Et comme les offres sont tombées... Ça parlait de 6-7 millions d'euros. Lui, il s'est dit : « Il ne veut pas

partir, on va lui mettre la pression », a révélé l'avant-centre, passé par Sochaux et Villeréal, poussé dans ses derniers retranchements pour lâcher prise avant la fermeture du mercato. «Donc ils ne me faisaient plus jouer, ils me mettaient à gauche. Pour te dire la vérité, à l'entraînement, je jouais arrière gauche, arrière droit, alors que je suis attaquant!», a fustigé celui qui a trouvé la faille à quatre reprises en neuf matchs au Pirée.

Une fin d'aventure d'autant plus amère qu'il a été libéré sans la moindre contrepartie financière et que son remplaçant attiré, Luis Suarez, a quasiment disparu des radars depuis plusieurs semaines.

AVEC MAXIFOOT.FR

# CAN/Handball féminin : le Cameroun freine les ambitions de la RDC au prochain Mondial

En tombant, mercredi à Dakar, face au Cameroun, la RDC a vu également la porte du prochain Mondial de handball féminin se refermer sur elle.

Les Léopards dames de la RDC sont tombées en extremis devant les Lionnes indomptables du Cameroun sur la note de 22-23 (11-15, à la mi-temps), mercredi au Dakar Arena, en match des quarts de finale de la 5<sup>ème</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Handball féminin, Sénégal 2022.

A la suite de cette défaite,



la RDC se contentera seulement de match de classement pour déterminer sa position.

Les autres résultats des matches de quarts de finale se présentent de la manière

suivante : Angola-Tunisie 29-24 (12-14), Congo-Côte d'Ivoire 35-21.

Il est à noter que les quatre nations qui accéderont en demi-finales, seront immédiatement qualifiées à la Coupe du monde 2023 de la spécialité plus le meilleur perdant. L'Afrique sera ainsi représentée par cinq nations à cette Coupe du monde de Handball. Dans cette course au Mondial, la RDC garde encore une chance, quoi que minime. Pour qu'elle soit repêchée comme meilleur perdant.

AVEC ACP

## ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/  
Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/  
89 301 93 05  
+ 243 903185670  
E-mail :  
kuediasala@gmail.com  
www.econewsrdc.com  
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF  
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION  
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE  
Faustin KUEDIASALA  
Hugo TAMUSA  
Florent N'LUNDA N'SILU  
Véron KONGO

Jonathan MUTADJIRI  
Nana Kanku  
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS  
Marc NZATE  
Francis Mayuma

WEB MASTER  
Tighana MASIALA

PRODUCTION  
Michel MASUDI  
+243 907314011

COMMERCIAL  
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL  
René LOKOTA

## REGROUPEMENT NATIONAL DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA MARCHÉ DU 19 NOVEMBRE 2022 CONTRE L'AGRESSION DE LA RDC

Les Organisations de la Société Civile membres signataires de la déclaration du 01 /novembre/2022 sur l'agression de la RDC par le RWANDA et ses alliés portent à la connaissance du public et de l'opinion tant nationale qu'internationale qu'elles ont lancé la mobilisation massive pour la marche de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale qu'elle va organiser le samedi du 19 novembre 2022 dans la ville de Kinshasa.

Heure 9h00

Rappelant à toutes les congolaises et tous les congolais que la Nation est en danger et qu'il est un devoir sacré de la défendre. Elles appellent la population à se mobiliser massivement pour rejoindre cette marche à Kinshasa et dans toutes les villes du pays, dans la paix et le respect des lois, mais déterminée et animée de l'amour de la patrie.

Elles rappellent que cette marche est citoyenne et se place au-dessus des divages politiques et des divergences des intérêts des camps et appellent tout citoyen aimant la nation et désireux de manifester son désir d'une Nation digne de se joindre à la dynamique et d'y contribuer.

### POUR LES OSC SIGNATAIRES ET ORGANISATRICES

**Professeur MUTEBA  
TSHITENGE Florimond  
0826801954**

**Maître KATENDE Jean-Claude  
0811729908**

**Bishop DJAMBA WA SHAKO  
Abraham  
0813395553**

